

Escanis, Belbex, Gare, Vialenc, Patte d'oie

DIRECTION DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Dossier suivi par :
eric.farges@aurillac.fr
04 71 45 46 45

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

Objet : Conseil de Quartier 1

Étaient présents : Mesdames CASSAGNE Joëlle, MARTY Florence, POUGET Françoise, DE JESUS Zoé, TILLY Martine, CLUZE Marie et messieurs CATRIN Gérard, CASSAN Bruno, CLUSE Roland, MALLET Jean-Vincent, LAC Jean-Michel, FARGES Eric, MURATET Maxime, PEYROUZEL Didier, PONS Florent, GIACOMO Bernard, RAMIN Frédéric, PRILLO Xavier, RUET Julien, .

Étaient excusés : Madame DELFAU Natacha, et Messieurs GRANGE Géraud, BRUEL Pierre.

Maxime MURATET accueille les membres du CDQ et remercie chaleureusement nos hôtes de nous accueillir dans leurs locaux.

Visite des locaux de l'Ostal del Telh et présentation des associations qui occupent les lieux et des associations affiliées.

En début de réunion, nos hôtes nous font visiter les locaux composés au rez de chaussée d'une part d'une salle de réunion qui sert également pour des ateliers ou des formations et à ce même niveau, d'une librairie où l'on peut acheter des livres. Les murs de l'escalier menant au premier étage permettent d'exposer des œuvres d'artistes locaux mais aussi d'informer le public.

Au premier étage, on trouve la médiathèque gérée par l'IEO où l'on peut emprunter de nombreux livres liés à la culture occitane et aux grands auteurs qui ont fait ou qui font vivre la culture occitane. À proximité de celle-ci, une grande salle qui sert à la danse en premier lieu mais également à d'autres activités.

Enfin au deuxième étage, il y a une autre salle de réunion et des bureaux.

Aujourd'hui 9 salariés font vivre ce lieu répartis au sein des associations occupantes de l'Ostal.

Les associations résidentes sont les suivantes :

- ACEOC IEO Cantal
- CEN Auvergne
- CFPO Montanhòl

- Découvertes Occitanes Ostal del libre
- Félibrige – Maintenance d’Auvergne
- Escòla Felibrenca del Naut Mièrgjorn

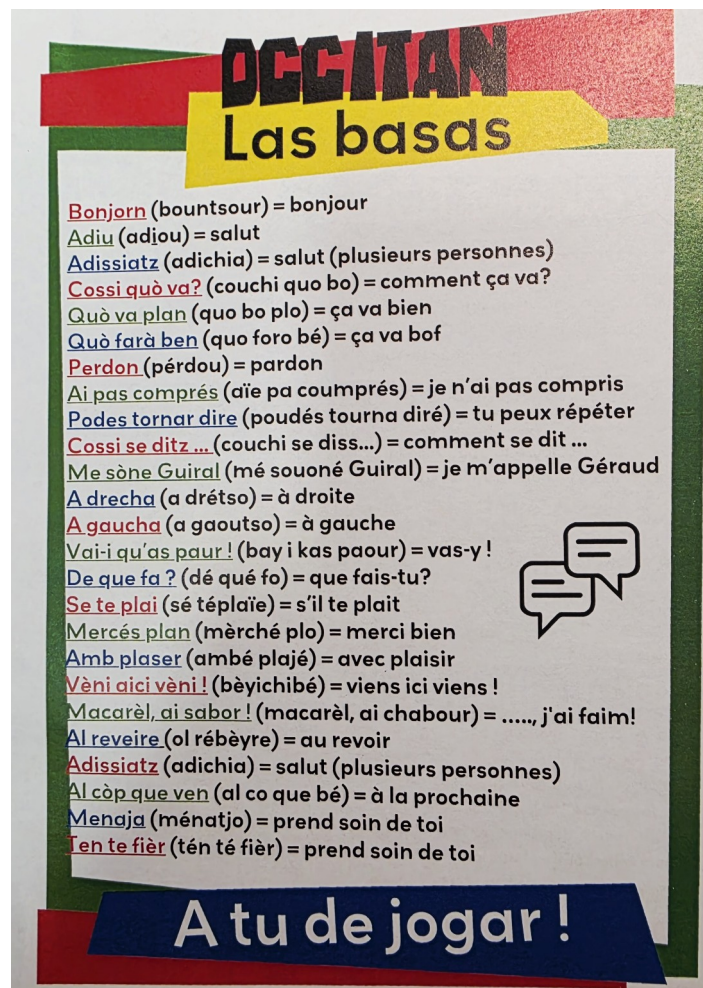
Les associations adhérentes sont les suivantes :

- Société Artistique du Cantal
- Terradour Floricat
- Conselh Desvolopament
- Calendreta del Vernhat
- Carladés Abans
- Peuple et Culture Cantal
- Urgéncia Diversitat
- Société de Haute Auvergne
- Aurillac Trad’
- ACAMPAR
- Lo Converse
- còntalOstal
- IEO ARA
- CREO Auvergne
- CdMDT 15
- Lo Congrès

A l’issue de cette présentation, les membres de l’Ostal présents nous ont fait découvrir, via des illustrations, leur envie, à terme de faire évoluer ce lieu dans le futur avec un possible agrandissement.

Les membres du conseil de quartier vous invitent à vous rendre dans ce lieu convivial afin de rencontrer tous ces acteurs de la culture occitane.

Ci-dessous vous trouverez un petit lexique de base pour parler occitan.



Point sur le grand projet d'aménagement des pourtours du parc de la Fraternité.

Objectif du projet

Réalisation d'un **ponton de pêche avec accès PMR** (Personnes à Mobilité Réduite), **remplacement de la passerelle existante et pose de mobilier urbain** dans le Parc de la Fraternité.

Étapes clés du projet

1. Visite de Site et définition du projet :

- **Participants** : Membres du Conseil de Quartier, techniciens de la Fédération de Pêche, techniciens d'Aurillac Agglo, résidents de l'Ostel del Tel, techniciens du Centre Technique Municipal d'Aurillac et d'un adhérent de l'APF France Handicap.
- **Objectifs** : Déterminer l'**emplacement précis du ponton avec accès pour les personnes à mobilités réduites** et prévoir les **aménagements urbanistiques associés** (accessibilité, chemins, mobilier urbain etc.).

2. Consultation et choix du prestataire :

- **Consultation** : Rencontre sur site avec deux entreprises (**l'ESAT de Saint Flour** et **Bois et Paysages** - entreprise Aurillacoise) pour présenter le cahier des charges du Conseil de Quartier.
- **Sélection** : Après réception des devis, l'entreprise **Bois et Paysages** a été retenue.
- **Prestations** : L'entreprise réalisera et posera le ponton et la nouvelle passerelle.
- **Calendrier prévisionnel** : Le chantier est prévu pour se dérouler en **début d'année 2026**.

3. Engagement des dépenses

- **Bon de commande** : Envoi du bon de commande pour les travaux attribués à Bois et Paysages.
- **Montant** : **33 989,12 €** (Trente-trois mille neuf cent quatre-vingt-neuf euros et douze centimes).

4. Aménagements complémentaires (réalisation en régie)

À l'issue des travaux d'installation du ponton et de la passerelle, les aménagements suivants seront réalisés en régie (par les services municipaux), conformément aux décisions initiales :

- **Accessibilité (PMR) :**

- Création d'une **place de parking PMR en enrobé** sur le petit parking en tout-venant. Celle-ci sera située juste avant le départ du chemin près des arbustes.
- Réalisation d'un **chemin en castine** pour assurer l'accessibilité : il partira du parking, longera le ponton en direction de la passerelle et continuera après celle-ci.
- **Espace de détente :**
 - *Installation, sur la partie herbeuse en face du ponton, d'une table de pique-nique avec accès PMR et d'un bain de soleil. Ces éléments seront pris sur le budget 2026 d'investissement des CDQ.*

Point sur la signalétique (crayons géants) proche de l'école élémentaire et maternelle de Belbex.

Le mercredi 19 novembre dernier, en présence de Christophe LOURS, technicien au service de la voirie à la ville d'Aurillac, de plusieurs membres et de Ludovic CALMEJANE chef de service de l'école de Belbex, nous nous sommes retrouvés près de l'école de Belbex afin de déterminer où seraient implantés les deux totems « crayon ». En préambule de la décision, j'ai fait part des souhaits émis par le bureau de l'association des parents d'élèves.

Après avoir pris en considération les conseils et avis de Christophe LOURS, les deux emplacements sont les suivants :

- Un totem près du rond-point qui sera visible de la rue Jacques Prévert en venant du centre commercial mais également en venant de la rue Gutenberg.
- Un totem placé juste en amont du container à verre rue Jacques Prévert en provenance du gymnase et du temple d'Aron.

Remarques et questions.

- Mme CLUZEL fait part de son incompréhension car après avoir reçu un courrier de la Mairie en 2021 lui indiquant que sa demande de réaliser des ralentisseurs devant les passages piétons du carrefour giratoire de la rue Jacques Prévert avait été accepté, ceux-ci ne sont toujours pas installés.

Eric FARGES va transmettre une copie de ce courrier au service concerné.

- Les membres du conseil de quartier souhaitent que le parking près de l'école ouverte de Belbex soit restauré car il est en très mauvais état.

Eric FARGES va transmettre cette demande au service concerné.

Informations Municipales

Ville d'Aurillac :

Stationnement temporaires :

Ouverture par la Ville d'Aurillac de 30 places de stationnement temporaires et gratuites au pied de la friche Engie, cours d'Angoulême, en remplacement des 30 places payantes supprimées dans le cadre du réaménagement de la place Gerbert.

Travaux Place Gerbert :

Comme le montre l'esquisse ci -dessous (non contractuelle), il s'agira d'une place très végétalisée, une vingtaine d'arbres et plus de 100 arbustes qui viendront atténuer les effets du réchauffement climatique. Il s'agira aussi d'un espace de liaisons piétonnières entre le plateau piétons, le quartier St Géraud et le projet Cours d'Angoulême. Le parking du Gravier conservera une entrée/sortie côté Pont Rouge. Le volet sécurité a été particulièrement étudié avec un éclairage public performant ainsi qu'un dispositif de vidéo surveillance. Les travaux d'aménagement débuteront en novembre pour un achèvement en juillet 2026.



Courant octobre, changement définitif du sens de circulation de la rue du Buis, sa fermeture début novembre jusqu'à la fin de l'année permettra la réalisation du dallage de la place des Docks (un aménagement de circulation est prévu dans les 2 sens pour les riverains).

Le Conseil Municipal Enfance Jeunesse (CMEJ) lance son nouveau mandat 2025-2027.

Le service Jeunesse a démarché les jeunes au sein des établissements scolaires afin de leur expliquer ce qu'est le CMEJ, ce que représente l'engagement et comment postuler. Des élections dans les établissements scolaires ont eu lieu et la cérémonie d'investiture du Conseil Municipal Enfance Jeunesse (CMEJ) s'est tenue jeudi 11 décembre en présence du maire Pierre MATHONIER et de l'adjointe Vanessa BONNEFOY. Félicitations à ces nouveaux jeunes conseillères et conseillers qui pendant deux ans, porteront la voix de la jeunesse Aurillacoise et contribueront activement à la vie de notre ville.

Viabilité hivernale :

Du 17 novembre 2025 au 23 mars 2026 les agents municipaux sont mobilisés et mobilisables au quotidien afin de sécuriser la voirie en cas d'intempéries dues aux chutes de neige et au verglas. Trois équipes de neuf personnes se relaient pour assurer cette mission, au service des Aurillacois et des usagers, ainsi que les agents de la propreté urbaine qui, eux, interviennent manuellement pour dégager les accès piétons, les arrêts de bus, les places, les devant de bâtiments municipaux, escaliers et esplanades publiques. En revanche, nous rappelons qu'il incombe aux propriétaires, locataires et syndics de copropriétés de déneiger, et rendre

accessibles et sécurisés en cas de verglas, les trottoirs et accès devant leurs maisons ou immeubles.

Enfin n'hésitez pas à contacter le Numéro CADRE DE VIE : 04 71 45 46 47
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)
Ou en remplissant le formulaire sur www.aurillac.fr